

Le 18 novembre 2022

**Objet : Service de sécurité incendie**

---

Madame, Monsieur,

Dans le but d'offrir une couverture plus efficace sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, nous désirons vous informer que :

- Depuis le 29 août 2009, la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire fait partie de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;
- Depuis le 16 avril 2018, le siège social de la Régie est situé au 1, boulevard du Frère-André, au 2<sup>e</sup> étage du complexe municipal à Mont-Saint-Grégoire;
- La caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville est située au 720, rue Principale;
- La caserne de Mont-Saint-Grégoire est située au 1, boulevard du Frère-André. Dans cette caserne, il y a un camion autopompe avec un réservoir de 2 500 gallons et l'unité d'urgence contenant du matériel d'intervention et munie d'une tour d'éclairage.
- Trois (3) des pompiers volontaires engagés par la Régie sont résidents de Mont-Saint-Grégoire;
- La Municipalité de Mont-Saint-Grégoire a adopté le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé (SCRI) de la MRC du Haut-Richelieu, entré en vigueur le 23 février 2018;

Pour toute autre question, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 347-5376, poste 21 ou à communiquer directement avec la Régie intermunicipale d'incendie au 450 347-5376, poste 28.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

La directrice générale et greffière-trésorière,



---

Manon Donais